



**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **RAPPORT ANNUEL 2011**

**FONDS D'APPUI À LA RÉALISATION  
D'ÉTUDES ET DE CONSULTANCES  
(FAREC)**

**BEN 08 015 11**

## Table des matières

<b>ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>1 FICHE PROJET .....</b>	<b>5</b>
<b>2 RÉSUMÉ 7</b>	
<b>2.1 PRÉAMBULE .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>7</b>
<b>2.3 POINTS SAILLANTS.....</b>	<b>8</b>
<b>2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>9</b>
<b>3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 CONTEXTE.....</b>	<b>10</b>
3.1.1 Evolution du contexte.....	10
3.1.2 Ancrage institutionnel.....	10
3.1.3 Modalités d'exécution .....	14
3.1.4 Dynamique « Harmo » .....	14
<b>3.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE .....</b>	<b>15</b>
3.2.1 Indicateurs.....	15
3.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	15
3.2.3 Risques & hypothèses .....	16
3.2.4 Critères de qualité .....	16
3.2.5 Impact .....	16
3.2.6 Leçons apprises et recommandations .....	17
<b>3.3 RÉSULTATS .....</b>	<b>18</b>
3.3.1 Indicateurs.....	18
<b>3.4 ETUDE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA PRÉVALENCE ÉLEVÉE DU DIABÈTE DANS LE DÉPARTEMENT DU BORGOU .....</b>	<b>18</b>
3.4.1 Bilan activités .....	19
3.4.2 Analyse des progrès réalisés.....	19
3.4.3 Risques et hypothèses.....	19
3.4.4 Critères de qualité .....	19
3.4.5 Exécution budgétaire .....	19
3.4.6 Leçons apprises et recommandations .....	19
<b>3.5 FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DU BÉNIN À LA 17<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>20</b>
3.5.1 Bilan activités .....	20
3.5.2 Analyse des progrès réalisés.....	21
3.5.3 Risques et hypothèses.....	21
3.5.4 Critères de qualité .....	21
3.5.5 Exécution budgétaire .....	21
3.5.6 Leçons apprises et recommandations .....	21

<b>3.6 MISSION D'APPUI À L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PROJETS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA COOPÉRATION BÉNINO-BELGE.....</b>	<b>23</b>
3.6.1 Bilan activités .....	23
3.6.2 Analyse des progrès réalisés.....	23
3.6.3 Risques et hypothèses.....	23
3.6.4 Critères de qualité .....	23
3.6.5 Exécution budgétaire .....	24
3.6.6 Leçons apprises et recommandations .....	24
<b>3.7 FORMATION SUR LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>25</b>
3.7.1 Bilan activités .....	25
3.7.2 Analyse des progrès réalisés.....	25
3.7.3 Risques et hypothèses.....	25
3.7.4 Critères de qualité .....	25
3.7.5 Exécution budgétaire .....	25
3.7.6 Leçons apprises et recommandations .....	25
<b>3.8 ÉTUDE RELATIVE À L'ANALYSE DES PROGRAMMES INDICATIFS DE COOPÉRATION BÉNINO-BELGE</b>	<b>26</b>
3.8.1 Bilan activités .....	27
3.8.2 Analyse des progrès réalisés.....	27
3.8.3 Risques et hypothèses.....	27
3.8.4 Critères de qualité .....	27
3.8.5 Exécution budgétaire .....	27
3.8.6 Leçons apprises et recommandations .....	27
<b>4 BÉNÉFICIAIRES .....</b>	<b>28</b>
4.1.1 Etude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou	28
4.1.2 Financement partiel de la participation du Bénin à la 17 <sup>ième</sup> Conférence des Parties sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique .....	29
4.1.3 Mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge .....	30
4.1.4 Formation sur la gestion axée sur les résultats de développement .....	30
4.1.5 Etude relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération bénino-belge.....	31
<b>5 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL .....</b>	<b>32</b>
<b>6 LEÇONS APPRISSES .....</b>	<b>33</b>
<b>7 ANNEXES.....</b>	<b>34</b>

## Abréviations

AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
BCD	Bureau de Coopération au Développement
CCNUC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CNB	Projet d'appui aux programmes de coopérants béninois, agent de promotion de l'intégration régionale par la communication linguistique
COP	Conférence des Parties
CS	Convention Spécifique
CTB	Agence belge de développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGB	Direction Générale du Budget
DGIFD	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances
DTF	Dossier Technique et Financier
FDBB	Fonds de contrepartie dit Fonds de Développement Bénino-Belge
FEBB	Fonds d'Etudes Bénino-belge
GRD	Gestion axée sur les Résultats de développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MS	Ministère de la Santé
PAMR AD	Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga
PAMR Mono	Projet d'Appui au Monde Rural dans le Département du Mono
PIC	Programme Indicatif de Coopération
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

# 1 Fiche projet

## Chronologie et documents

Phase	EXE				
Début projet	21/03/2008	Durée projet	60 mois	Fin projet	21/03/2013
Début CS	21/03/2008	Durée CS	60 mois	Fin CS	21/03/2013
30/03/2011	Transmission du rapport annuel 2010				
28/03/2011	Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL)				
07/03/2011	Notification de l'Echange de Lettres (EdL) : avenant à la CS du 21 mars 2008 relative au FAREC avec incidence budgétaire				
30/03/2010	Transmission du rapport annuel 2009				
12/10/2010	Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL)				
01/09/2008	Notification à la CTB de la Convention de Mise en Œuvre signée				
19/08/2008	Signature de la Convention de Mise en Œuvre (CMO)				
28/03/2008	Notification à la CTB de la Convention Spécifique signée				
21/03/2008	Signature de la Convention Spécifique (CS) entre le Bénin et le Royaume de Belgique				

## Description

Depuis sa substitution au Fonds d'Etudes Bénino-belge (FEBB) suite à la signature de la Convention Spécifique le 21 mars 2008, le Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC) a été placé dans une position de complémentarité aux autres interventions de la coopération dans le respect du principe de concentration sectorielle dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

Le Fonds est doté d'un budget de 491 596,25 Euros destinés au financement en tout ou partie des opérations suivantes :

- a) En appui aux secteurs prioritaires de la coopération bénino-belge ou à la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement
  - études d'identification des projets et programmes de développement ;
  - préparation des cahiers de charges pour des études pour lesquelles les administrations n'ont pas l'expertise nécessaire ;
  - des consultations et missions de moins de 12 mois liées à la préparation et à la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;
  - des analyses stratégiques dans les secteurs d'intervention de la coopération bénino-belge ;
  - des séminaires ou des ateliers ;
  - des activités de formation au profit du personnel de l'administration béninoise destinées à renforcer leurs capacités en termes de préparation de programmes et de projets de développement ;
  - des études, missions, séminaires et activités de formation relatives à l'intégration des thèmes transversaux (genre, environnement, droits des enfants) dans les approches sectorielles, programmes et projets de développements ;

- b) des études exploratoires en préparation des Programmes Indicatifs de Coopération de la coopération bilatérale bénino-belge.

#### Objectifs

##### **Objectif Global**

L'objectif du Programme est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin d'une part en appui aux secteurs de la coopération belge et à la préparation du programme indicatif de coopération et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide

##### **Objectif Spécifique**

-

#### Finance

	Régie	Cogestion	Total
<b>Budget</b>	<b>0 €</b>	<b>491.538,13 €</b>	<b>491.538,13 €</b>
<b>Taux d'exécution 31/12/2011</b>	<b>0 €</b>	<b>300.651,01 €</b>	<b>300.651,01 €</b>
			<b>(61%)</b>

## 2 Résumé

### 2.1 Préambule

Le nouveau format du rapport annuel est difficilement applicable pour le rapportage du Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC) et cela pour plusieurs raisons :

- Il n'y a ni DTF (Document Technique et Financier) ni cadre logique pour ce type de programme ; il n'y a pas d'indicateurs qui ont été définis et leur suivi est donc impossible à réaliser ;
- Les requêtes ne sont pas connues d'avance et chaque requête introduite est traitée individuellement.

Malgré cette spécificité du Fonds, le présent rapport annuel 2011 a suivi la structure du modèle du rapport annuel CTB en appliquant le plus possible l'esprit du rapportage tout en indiquant aussi pour certains points « non-applicable ».

### 2.2 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique :	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application
Résultat : pas de résultats définis			

Légende : A - Très satisfaisant, B – Satisfaisant, C – Insatisfaisant, D – Très insatisfaisant

	Budget	Dépenses avant 2011	Dépenses 2011	Solde budget	Taux d'exécution fin 2011
EUR	491 538,13	254 930,61	45 720,39	190 887,12	61 %
FCFA	322 427 877	167 223 518	29 990 610	125 213 743	61 %

#### Planification financière 2011

	Planification 2011 (Q12011)	Exécution 2011 (Dépenses 2011) (EUR)	Taux d'exécution par rapport à la planification Q12011
EUR	113 280	45 720,39	40,36 %
FCFA	74 306 809	29 990 610	40,36 %

## Etudes réalisées en 2011

<b>Etudes réalisées en 2011</b>	<b>Sous activités</b>	<b>Etat d'exécution</b>
Financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge	Formation des acteurs des zones d'intervention des projets du secteur agricole soutenus par la CTB	Les ateliers sont organisés et un guide est élaboré et attend d'être diffusé. La multiplication fera l'objet d'une nouvelle requête (du MAEP) en 2012
Financement d'une formation sur la gestion axée sur les résultats de développement (GRD)	Prise en charge de 15 personnes de l'administration béninoise	Exécutée
Etude sur les déterminants élevés de la prévalence du diabète dans le département du Borgou au Bénin	Enquête de prévalence Etude de cas	Phase terrain achevée Rapport final en cours d'élaboration
Financement partiel de la participation du Bénin à la 17 <sup>ième</sup> Conférences des Parties sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique	Prise en charge de trois participants (Ministère de l'Agriculture, Ministère du Développement, Ministère de l'Environnement)	Exécutée Le rapport est déposé
Etude relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération bénino-belge	Finalisation des termes de références et lancement du DAO	Démarrage de l'étude prévu début février 2012

### 2.3 Points saillants

En 2011, la Convention Spécifique du FAREC a été modifiée par Echanges de Lettre en vue de la rendre conforme au 3<sup>ième</sup> contrat de gestion et d'acter le transfert vers le FAREC d'un montant de 9 198 Euros correspondant aux reliquats des interventions suivantes : PAMR (961,98 Euros), PAMR Mono FDBB (7 228,82) et CNB (1 007,20 Euros).

La sollicitation du fonds est en légère baisse en termes de nombre de requêtes soumises. En effet, cinq (05) requêtes sont soumises en 2011 contre neuf (09) en 2010. Toutefois, le taux de satisfaction des demandes soumises est en légère augmentation en 2011, avec notamment (60 % en 2011, contre 55,5 % en 2010). Les projets d'études/expertises déjà identifiés en 2010 pour le planning 2011 n'ont connu aucune suite favorable. Cette situation illustre la persistance des difficultés des structures partenaires à soumettre des termes de référence relatifs à des sujets d'intérêt qui ne font pourtant pas défaut. En effet, l'environnement institutionnel marqué par des réformes engagées dans les deux secteurs



de concentration de la coopération belge au Bénin est certainement source de besoins d'accompagnement en appui aux réformes pour assurer leur durabilité.

Les principales activités exécutées en 2011 sont :

- Financement de la formation des cadres de l'administration sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (GRD) ;
- Etude sur les déterminants de la prévalence du diabète dans le département du Borgou au Bénin ;
- Mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge ;
- Financement partiel de la participation du Bénin à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

La procédure de passation des marchés est enclenchée pour l'étude relative à l'analyse des PIC conformément aux décisions du Comité Spécial des Partenaires qui en a fait un point d'attention dans le cadre de la préparation du futur PIC.

## 2.4 Leçons apprises et recommandations

Les recommandations essentielles relatives à l'amélioration de l'utilisation du fonds se résument ainsi qu'il suit :

- élaborer et diffuser un manuel de procédures sur le FAREC ;
- relancer la mobilisation des ministères sectoriels.

## 3 Evolution du contexte

### 3.1 Contexte

#### 3.1.1 Evolution du contexte

Depuis sa substitution au Fonds d'Etudes Bénino-belge (FEBB) suite à la signature de la Convention Spécifique signée entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin le 21 mars 2008, le Fonds d'appui à la réalisation d'études et de consultances (FAREC) a été placé dans une position de complémentarité aux autres interventions de la coopération dans le respect du principe de concentration sectorielle dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

Les ressources du fonds ont été ouvertes sans restriction aux secteurs prioritaires de la coopération bénino-belge au Bénin : le secteur agricole et le secteur de la santé, le secteur de la décentralisation, les thèmes transversaux que sont l'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les droits de l'enfant, la lutte contre le sida et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

En dépit de la mobilisation organisée par les deux Parties belge et béninoise en direction des ministères sectoriels pour faire connaître le FAREC et leur faire tirer le meilleur profit, l'utilisation du fonds reste très limitée du fait du faible nombre des demandes soumises à ce financement.

Le présent rapport fait le point de l'ensemble des requêtes soumises au financement du FAREC en 2011, les objectifs des études objet des requêtes ainsi que la suite qui leur a été réservée.

#### 3.1.2 Ancrage institutionnel

Le FAREC est conjointement géré par le Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP), à travers la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement et, l'Agence belge de développement. Ce double ancrage permet d'assurer l'alignement sur les priorités nationales tout veillant à une très grande cohérence avec les autres projets et programmes de la Coopération bénino-belge au développement. Les structures impliquées dans la gestion du Programme ainsi que leurs responsabilités sont définies dans les *articles 3 et 6 de la CS du 21/03/2008 modifié par Echange de Lettre le 07/03/2011.*

## **Responsabilité des Parties**

Le Programme est géré conjointement par les deux Parties.

La partie béninoise désigne la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement (DGIFD) du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique comme entité administrative responsable de la gestion du programme.

La Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement (DGIFD) du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Action Publique désigne en son sein un gestionnaire du Programme, qui assume la responsabilité :

- d'approuver, pour la Partie béninoise, les propositions d'opérations à financer par le Programme ;
- d'assurer l'organisation et la coordination des activités dans le cadre du Programme, des différentes instances publiques concernées.

La partie béninoise désigne le Directeur général du Budget du Ministère de l'Économie et des Finances, ci-après dénommé "DGB", comme ordonnateur chargé de liquider et d'ordonnancer les dépenses aux conditions mentionnées dans la présente convention.

L'ordonnateur assume la responsabilité :

- de vérifier la bonne application des procédures de sélection et d'agrément telles que définies à l'article 6 ci-dessous ;
- d'approuver les dépenses à porter en compte du Programme.

Le Ministère ou l'Organisme public bénéficiaire d'une opération financée par le Programme est désignée en qualité d'Organisme exécutif chargé du suivi technique de l'opération.

Pour chaque opération à financer par le Programme, l'Organisme exécutif désigne un Chef de Projet, fonctionnaire dirigeant ou délégué, chargé du suivi de la procédure d'attribution et de certification de l'exécution conforme ou des services rendus.

La Partie belge désigne la Direction générale de la Coopération au Développement du Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, ci-après dénommée "la DGCD" comme entité administrative responsable de sa contribution. La DGCD est représentée au Bénin par l'Attaché de la coopération internationale près l'Ambassade de Belgique à Cotonou ci-après dénommé "l'Attaché".

La DGCD désigne la Coopération technique belge, ci-après dénommée "la

CTB" société anonyme belge de droit public à finalité sociale, comme organe responsable du suivi et du contrôle administratif, comptable et technique de l'exécution des opérations financées à charge du Programme. La CTB est représentée au Bénin par son Représentant Résident à Cotonou.

La CTB désigne son Représentant Résident en qualité de Co-gestionnaire belge du Programme, Chargé du suivi de la procédure d'attribution et de l'approbation des dépenses à porter en compte du Programme ainsi que du suivi technique de chaque opération.

Le Représentant Résident peut se faire assister dans ses responsabilités par un expert technique qui est chargé plus particulièrement de donner un avis technique sur les termes de référence ainsi que sur tous documents ou rapports rédigés dans le cadre d'une opération financée à charge du Programme. Cette expertise sera financée sur le budget de l'opération.

#### **Procédure d'agrément des opérations à financer**

Dans les 30 jours suivant la réception de la demande, le gestionnaire du Programme et le co-gestionnaire statuent de commun accord sur l'opportunité et la recevabilité de la demande de financement. Ils s'assurent de la disponibilité des moyens financiers requis pour pouvoir mener l'opération demandée.

Le gestionnaire du Programme soumet ensuite la demande à l'Attaché qui doit remettre son avis de non objection dans un délai de 10 jours ouvrables après réception. En cas d'absence d'avis la proposition est acceptée.

Après cet avis, le gestionnaire du Programme et le co-gestionnaire notifient leur décision au Ministère ou à l'Organisme public demandeur et en informent l'Attaché.

#### **La Structure Mixte de Concertation Locale**

La Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) composée du Gestionnaire du Fonds (Président), de l'Ordonnateur (DGB), du représentant du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur (Direction Europe) et du Co-gestionnaire du Fonds (CTB), se réunit ordinairement chaque semestre sur invitation de son Président ou de façon extraordinaire à la demande d'un membre.

La SMCL est chargée de :

- Contrôler l'utilisation du Fonds ;
- Approuver le manuel de procédures d'utilisation et de gestion du Fonds ;

- Vérifier la conformité des procédures appliquées aux procédures définies dans le présent manuel ;
- Evaluer la pertinence des résultats des opérations financées par le Programme ;
- Formuler à l'intention des deux parties des propositions d'adaptations éventuelles des procédures ;
- Formuler les propositions de renouvellement de la contribution belge ;
- Superviser la clôture du programme et approuver le rapport final.

La SMCL peut recourir à une évaluation de la pertinence et de la qualité des résultats des opérations financées à charge du Fonds. Le cas échéant, une telle évaluation sera financée sur le Fonds et mise en œuvre en respectant les mêmes modalités et procédures que celles définies pour les autres opérations financées à charge du Fonds.

### 3.1.3 Modalités d'exécution

Le FAREC est géré en Cogestion conformément à la CS du 21 mars 2008 et l'Echange de Lettre du 07 mars 2011. Cette modalité d'exécution est jugée **appropriée**.

Toutefois en raison de la lenteur dans les procédures de passation des marchés publics, cette modalité ne garantit pas toujours la rapidité souhaitée dans la mise en place des expertises pour les études et consultances identifiées. Pour palier à cette difficulté et en cas d'urgence, le gestionnaire et le cogestionnaire du fonds conviennent d'accord partie de la procédure la plus efficace entre la procédure belge et la procédure béninoise.

### 3.1.4 Dynamique « Harmo »

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du fonds permettent au gestionnaire et co-gestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les projets d'appui institutionnel (AIMS et AIMAEP) sont mis à contribution auprès des Ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des TDR et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le fonds.

## 3.2 Objectif spécifique

### 3.2.1 Indicateurs

Pas d'application. Comme déjà expliqué, le FAREC n'a ni de DTF, ni de cadre logique, ni des indicateurs définis.

<b>Objectif spécifique :</b> L'objectif du Programme est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin d'une part en appui aux secteurs de la coopération belge et à la préparation du programme indicatif de coopération et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Au cours de l'année 2011, trois ministères ont sollicité le FAREC. Il s'agit du Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (01 requête), du Ministère de la Santé (03 requêtes), du Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (01 requête). Sur les cinq requêtes de financement des Ministères, trois ont été agréées par le Fonds à savoir :

- Une requête du Ministère de la Santé relative à l'étude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin. *Cette requête a été approuvée pour un montant total de trente et quatre mille quarante et un euros quatre vingt sept centimes (34 041,87 €).* Les enquêtes sont terminées dans le cadre de cette étude. Le rapport final est attendu.
- Une requête du Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) relative au financement de la participation du Bénin de trois cadres de l'administration à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique à Durban en Afrique du Sud. *Cette requête a été approuvée pour un montant total de quinze mille Euros (15 000 €).* Trois cadres de l'administration béninoise : Ministère de l'Agriculture (01), Ministère de l'Environnement (01), Ministère du Développement (01) ont bénéficié du financement du FAREC et ont effectivement pris part à la 17<sup>ième</sup> COPs. Cette mission s'est achevée le 09 décembre 2011.
- Une requête du Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP) relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération. *Cette requête a été approuvée pour un montant total de soixante et un mille huit cent*

*quatre vingt quinze euros (61 895 €)*. Le marché relatif a été publié. L'attribution et l'étude devraient se faire en 2012.

- Par ailleurs, les deux Parties belge et béninoise ont convenus de financer la formation de 15 cadres béninois sur la gestion axées sur les résultats de développement dans le sens de la poursuite des actions initiées par la partie béninoise pour la gestion axée sur les résultats de développement.
- En dehors de ces quatre activités, la mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge démarrée en 2010 a été conduite à son terme.

### 3.2.3 Risques & hypothèses

Pas d'application.

### 3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	Le fonds garde son efficacité par rapport aux attentes des ministères requérants. En termes d'instruments, le fonds comporte des atouts qui pourraient servir à l'amélioration des conditions de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales.
<b>Effizienz</b>	B	L'efficacité des études est en liaison avec les options stratégiques choisies par le requérant au regard des besoins à satisfaire en matière d'expertise. En ce qui concerne le fonds lui-même, il demeure efficace en raison des objectifs qui lui sont assignés.
<b>Durabilité</b>	C	Beaucoup d'efforts méritent d'être mis en œuvre particulièrement par les ministères et structures bénéficiaires des études qui sont réalisées. Les conclusions des différentes études devront être effectivement mises à contribution au travers des actions développées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles.
<b>Pertinence</b>	B	Compte tenu de sa flexibilité et son mode d'action (agrément des demandes soumises par le partenaire), le fonds répond aux priorités locales et nationales ainsi qu'aux attentes des bénéficiaires identifiées par le partenaire.

### 3.2.5 Impact

Pas d'application.



### **3.2.6 Leçons apprises et recommandations**

L'utilisation du Fonds par les Ministères Sectoriels et la mise en œuvre des études et consultances agréées, pourraient être plus efficace si le Fonds est doté d'un manuel de procédures. Ce manuel devra faire l'objet d'une large diffusion.

### 3.3 Résultats

Il a été opté de présenter sous ce point l'avancement et appréciation par étude, séminaire ou formation. Il ne s'agit pas d'une présentation des résultats du FAREC (il n'y en a pas) mais d'une présentation des études individuelles.

#### 3.3.1 Indicateurs

Pas d'application, il n'y a pas d'indicateurs définis au début d'une étude ou consultation.

Résultat :					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

### 3.4 Etude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou

Le diabète sucré est en pleine expansion dans le monde et constitue un sérieux problème de santé publique. En 2010, 285 millions de personnes dans le monde souffrent du diabète sucré soit une prévalence de 6,6% selon la Fédération Internationale du Diabète (FID). Environ 70% de ces personnes vivent dans les pays à bas et moyens revenus. Ce nombre est supposé augmenter de plus de 50% sur les 20 prochaines années si des programmes de prévention ne sont pas mis en place. Le diabète de type II est la forme la plus fréquente. Il représente près de 95% de tous les diabètes dans les pays à haut revenu et peut atteindre un pourcentage encore plus important dans les pays à bas et moyen revenu.

Au Bénin, le diabète a une fréquence relativement élevée, selon l'étude STEPS 2008. Sa prévalence est de 2,6% au plan national. Le département du Borgou vient en tête avec une prévalence de 4,6%.

La requête soumise au financement du FAREC par le Ministère de la Santé a pour objectif d'identifier les déterminants de la prévalence élevée du diabète de type II dans le Département du Borgou. Spécifiquement, il s'agit d'estimer la prévalence du diabète de type II dans le département du Borgou. La méthodologie de l'étude comporte :

- Une enquête de prévalence ;
- Une enquête qualitative ;
- Une enquête cas témoins.

### 3.4.1 Bilan activités

Activités	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Enquête de prévalence	++				
Enquête qualitative	++				
Enquête cas-témoin	++				

### 3.4.2 Analyse des progrès réalisés

L'étude prévoit une enquête de prévalence, une enquête qualitative et une enquête cas témoins. Toutes ces enquêtes sont réalisées. Les données recueillies sont en cours de traitement.

### 3.4.3 Risques et hypothèses

Pas de risque identifié.

### 3.4.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	A	L'étude est réalisée
<b>Efficience</b>	C	L'étude a connu un retard au démarrage. Le rapport final est toujours attendu.
<b>Durabilité</b>	B	L'utilisation des résultats est de la responsabilité du Ministère requérant

### 3.4.5 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses	Total	Solde
Euro	34 041,87	34 041,87	34 041,87	0
FCFA	22 330 003	22 330 003	22 330 003	0

### 3.4.6 Leçons apprises et recommandations

Parmi les 4456 sujets enquêtés, 3506 sujets avaient un statut glycémique normal donc une glycémie capillaire < 1,10 g/l soit 78,7%; 382 sujets avaient un statut glycémique élevé, donc une glycémie capillaire >1,26 g/l soit 8,6%; et 586 sujets avaient une intolérance au glucose avec une glycémie capillaire comprise entre 1,10 et 1,26 g/l soit 12,7 g/l. Parmi les 382 sujets ayant une glycémie capillaire élevée, 255 ont été confirmés diabétiques avec une glycémie veineuse, soit 5% de l'échantillon.

Le rapport final de cette étude est attendu pour plus d'informations sur les

leçons apprises et recommandations.

### 3.5 Financement de la participation du Bénin à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

Au Bénin, les différentes études menées au plan national ont montré que les secteurs agricoles, des ressources en eau, du littoral et de la santé restent potentiellement plus vulnérables aux changements climatiques. Au regard des impacts négatifs de cette mutation environnementale sur la santé humaine, la sécurité alimentaire, les ressources en eau et les infrastructures physiques, l'activité économique, les changements climatiques constituent une préoccupation de premier plan pour les autorités politiques.

Le Bénin a signé et ratifié respectivement le 13 juin 1992 et le 30 juin 1994 la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et ratifié le protocole de Kyoto le 25 février 2002. Un Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) est mis en place. Ce comité a développé une stratégie nationale et un Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA).

La 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties (COP) à la CNUCC a eu lieu du 28 novembre au 09 décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud. Au regard des enjeux de la 17<sup>ième</sup> COP dénommée "COP africaine", le Bénin a souhaité renforcer numériquement et qualitativement sa délégation à la COP africaine afin d'augmenter sa capacité de négociation à travers une participation plus accrue aux travaux des nombreux groupes de contact.

La requête soumise au financement du FAREC concerne la prise en charge de trois membres de la délégation béninoise.

#### 3.5.1 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Prise en charge complète (billet d'avion, frais d'hôtel, per diem) de trois cadres (Ministère de l'Environnement : 01, Ministère de l'Agriculture : 01, Ministère du Développement : 01)	++				

### 3.5.2 Analyse des progrès réalisés

L'activité est achevée. Les trois personnes concernées ont effectivement pris part à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique du 28 novembre au 09 décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud.

### 3.5.3 Risques et hypothèses

Il n'y a pas de risque identifié pour cette activité. Toutefois, la mise en œuvre des recommandations dépend de la partie Béninoise.

### 3.5.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	A	La participation est effective
<b>Effizienz</b>	A	La participation est effective
<b>Durabilité</b>	B	Il appartient à la partie béninoise de mettre en œuvre les acquis de la 17 <sup>ième</sup> COPS

### 3.5.5 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses	Solde
Euro	15 000	8 514,29	6 485,71
FCFA	9 839 355	5 585 008	4 254 347

Les dépenses effectives dans le cadre de cette activité sont inférieures au montant de la requête de financement.

### 3.5.6 Leçons apprises et recommandations

La 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique a permis à environ 13 000 participants d'échanger sur les changements climatiques et leurs impacts sur la population mondiale. Cette Conférence qui suscitait tant d'espoir n'a pas pu combler les attentes. En effet, après 15 jours de discussion, les parties n'ont pu s'accorder que sur la nécessité d'une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto sans pour autant déterminer, la période, le contenu et les modalités d'application.

Au terme de cette mission, les participants financés par la coopération bénino-belge ont recommandé que :

- les délégués ayant pris part à cette 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties poursuivent leurs expériences dans ce domaine afin de constituer une masse critique d'Experts en négociation sur les changements climatiques ;
- les délégués ayant suivi les consultations informelles et les débats sur le financement prennent part aux deux (02) ateliers qui seront organisés en 2012 en Asie et dans le Pacifique dans le cadre de la préparation de la 18<sup>ième</sup> Conférence.

## 3.6 Mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge

### 3.6.1 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Ateliers de formation	++				
Processus d'élaboration du guide	++				
Finalisation du guide	++				

### 3.6.2 Analyse des progrès réalisés

La mission d'appui à l'intégration du genre est achevée. Cette mission a abouti à la mise au point d'un guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire. Ce guide fera l'objet de multiplication et d'une large diffusion sur base d'une requête attendue du MAEP.

La mission a permis de former au sein des trois projets impliqués (FAFA MC mis en œuvre par la CTB, LISA II mis en œuvre par Louvain Développement, GLEauBe mis en œuvre par PROTOS) un pôle de personnes maîtrisant la méthodologie et capables d'assurer le transfert de connaissances à d'autres projets dans le secteur agricole ou même à des projets du secteur de la santé.

### 3.6.3 Risques et hypothèses

Pas de risque identifié.

### 3.6.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	A	
<b>Efficience</b>	B	
<b>Durabilité</b>	B	Ce guide contribuera à une meilleure intégration du genre dans les projets de coopération bénino-belge.

### 3.6.5 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Total	Solde
		2010	2011		
Euro	9 010	2 730	4 694,52	7 421,83	1 588,21
FCFA	5 910 173	1 790 763	3 079 403	4 868 401	1 041 797

### 3.6.6 Leçons apprises et recommandations

Au terme de cette mission, les principales leçons apprises se présentent comme suit :

- le guide est un outil de travail qui pourrait permettre à d'autres projets du secteur agricole ou du secteur de la santé de se lancer dans le processus ;
- la Recherche-Action a mis en évidence les techniques de dialogues valorisants (DV) et les mini-Focus Groups (mFG) comme des instruments d'animation, de sensibilisation et de mobilisation Genre et non pas de simples outils de diagnostic et d'identification de stratégies ;
- ces outils offrent un espace d'échanges adéquat aux hommes et aux femmes de la communauté pour réfléchir sur les rapports de genre dans la communauté ;
- le pôle de personnes maîtrisant la méthodologie au sein des trois projets permettra d'assurer le transfert de connaissances à d'autres projets aussi bien du secteur agricole que du secteur de la santé.

Les recommandations les plus importantes formulées par les participants à l'issue de la mission se présentent comme suit :

- créer des postes spécifiques genre dans les projets ;
- donner la possibilité aux structures n'ayant pas participé à cette phase du processus de bénéficier de l'appui des trois structures impliquées ;
- mettre en place un réseau genre sensible afin de gérer l'expertise qui est déjà créée et d'utiliser les compétences existantes ;
- prévoir une phase d'expérimentation du guide dans les différents projets et prévoir la capitalisation des expériences d'expérimentation du guide par les acteurs ;
- multiplier et diffuser le guide ;
- continuer à réunir le groupe de Recherche Action Genre tous les six mois pour mesurer l'état de prise en compte de la dimension genre et les changements.



## 3.7 Formation sur la gestion axée sur les résultats de développement

### 3.7.1 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Formation de 15 cadres de l'administration béninoise sur la gestion axée sur les résultats de développement	++				

### 3.7.2 Analyse des progrès réalisés

Cette formation a eu lieu en Q3-2011.

### 3.7.3 Risques et hypothèses

Pas de risque identifié.

### 3.7.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	A	L'effectif des cadres ayant une connaissance des outils s'est accru
<b>Effizienz</b>	A	Les cadres ayant une connaissance des outils se retrouvent à différents niveaux de l'administration
<b>Durabilité</b>	B	Il appartient aux personnes formées de mettre en œuvre les acquis de la formation au profit de leur administration respective

### 3.7.5 Exécution budgétaire

	Budget EUR	Dépenses 2011	Total EUR	Solde EUR
Euro	457,38	457,38	457,38	0
FCFA	300 022	300 022	300 022	0

### 3.7.6 Leçons apprises et recommandations

Néant.

### 3.8 Etude relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération bénino-belge

La coopération bénino-belge est marquée en 2011 par le démarrage du dernier projet retenu au titre du troisième Programme Indicatif de Coopération (PIC) qui couvre la période 2008-2011. Le premier PIC qui date de 1998 a concerné la période 1998-2002 et le second correspond à la période 2004-2007. L'exécution de ces différents programmes a enregistré la mise en œuvre de plusieurs projets qui ont couvert d'importants secteurs jugés prioritaires par les deux Parties belge et béninoise.

Le troisième programme indicatif de coopération s'est parfaitement intégré non seulement aux nouvelles évolutions liées à la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRIP) mais également a pris en considération certains des principes de la Déclaration de Paris qui fait l'objet d'un Plan d'action élaboré par la coopération belge pour ce qui est de l'harmonisation et de l'alignement. Les secteurs de concentration de la coopération bénino-belge dans le dernier PIC sont ceux de la santé et l'agriculture.

L'année 2011 a connu la mise en œuvre du dernier projet retenu au titre du troisième PIC dans le secteur agricole avec notamment la validation du DTF et la signature de la Convention Spécifique de la Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA) dans les départements de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo.

Au regard de cette évolution du dernier PIC et des possibilités d'enregistrer un taux d'exécution de dépenses équivalant à 30% du budget du PIC, il est retenu le principe de procéder au titre des actions préparatoires à la définition d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération, à l'analyse des trois PIC, dont particulièrement celui de la période 2008-2011.

L'étude vise à préparer à travers une analyse approfondie du programme mis en œuvre dans sa globalité dans le cadre de la coopération bénino-belge, les éléments de repère devant guider la préparation d'un nouveau programme indicatif de coopération (PIC) pour la période 2013-2016 afin de permettre la consolidation et l'extension, à l'échelle du pays, des acquis et expériences issus des premiers PIC tout en favorisant la complémentarité avec les actions des projets en cours qui devront s'intégrer dans les orientations du futur PIC.

### 3.8.1 Bilan activités

L'étude n'a pas encore démarré en 2011. Il n'est pas possible de remplir ce tableau à cette étape.

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si c'est '-')
	++	+	+/-	-	
Etudes (expertise nationale et internationale)					
Atelier de concertation					
Atelier national					

### 3.8.2 Analyse des progrès réalisés

Le démarrage de l'étude est prévu en février 2012.

### 3.8.3 Risques et hypothèses

Pas de risque identifié.

### 3.8.4 Critères de qualité

L'étude n'a pas encore démarré en 2011. Il n'est pas possible de remplir ce tableau à cette étape.

	Score	Commentaires
Efficacité		
Efficience		
Durabilité		

### 3.8.5 Exécution budgétaire

L'étude n'a pas encore démarré en 2011.

Budget EUR	Dépenses EUR	Total EUR	Solde EUR
61 895	0	0	61 895 €

### 3.8.6 Leçons apprises et recommandations

Les conclusions de cette étude ne sont pas encore disponibles.

## 4 Bénéficiaires

### 4.1.1 Etude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou

	<b>Bénéficiaires =</b> PNLMNT (Ministère de la santé)	<b>Partenaires =</b> autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : (-) : /pas encore d'impacts	(+) : (-) :	(+) : effet potentiel sur la réduction du taux de diabète au moment de la valorisation des résultats de l'étude (-) :
Implications dans les décisions	(+) : totale sur la gestion administrative et technique (-) :	(+) : (-) : pas de PTF impliqués	(+) : (-) : pas d'implication
Prise en compte des attentes	(+) : attente prise en compte (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Autres éléments de satisfaction	(+) : (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :

#### 4.1.2 Financement partiel de la participation du Bénin à la 17<sup>ième</sup> Conférence des Parties sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

	<b>Bénéficiaires =</b> Ministère de l'environnement, Ministère du développement, Ministère de l'Agriculture	<b>Partenaires =</b> autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : effet potentiel sur les négociations climatiques (-) : /pas encore de changement concret	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Implications dans les décisions	(+) : implication du Ministère de l'environnement dans l'élaboration des TDR (-) :	(+) : (-) : financement exclusif CTB pour 3 participants	(+) : (-) : actions à prendre par le Bénin suite à cette conférence
Prise en compte des attentes	(+) : attentes prise en compte dans les TDR (-) :	(+) : (-) : pas d'implication	(+) : (-) : pas d'implication direct pour la société (négociations politiques)
Autres éléments de satisfaction	(+) : (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :

#### 4.1.3 Mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge

	<b>Bénéficiaires =</b> Ministère de l'agriculture	<b>Partenaires =</b> autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : élargissement de la base des cadres ayant une connaissance des concepts sur le genre (-) : /	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Implications dans les décisions	(+) : fort intérêt pour les outils (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Prise en compte des attentes	(+) : Initiative dans l'actualisation des documents de politique sur le genre (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Autres éléments de satisfaction	(+) : (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :

#### 4.1.4 Formation sur la gestion axée sur les résultats de développement

	<b>Bénéficiaires =</b> Ministère du développement	<b>Partenaires =</b> autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : amélioration des connaissances des outils (-) : /	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Implications dans les décisions	(+) : forte participation des cadres aux réflexions (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Prise en compte des attentes	(+) : suivi souhaité pour l'utilisation dans les autres ministères (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Autres éléments de satisfaction	(+) : (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :

#### 4.1.5 Etude relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération bénino-belge

	<b>Bénéficiaires =</b> Ministère du développement	<b>Partenaires =</b> autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : (-) : / étude pas encore démarrée	(+) : (-) :	(+) : effet potentiel sur le nouveau programme bénino- belge (-) :
Implications dans les décisions	(+) : Rédaction des TDR, choix du bureau d'études (-) :	(+) : (-) :	(+) : (-) :
Prise en compte des attentes	(+) : attentes exprimées dans les TDR (-) : étude pas encore démarrée	(+) : (-) : étude pas encore démarrée	(+) : (-) : étude pas encore démarrée
Autres éléments de satisfaction	(+) : (-) : étude pas encore démarrée	(+) : (-) : étude pas encore démarrée	(+) : (-) : étude pas encore démarrée

Cette étude n'est pas encore réalisée.

## 5 Suivi des décisions prises par la SMCL

Une session de la SMCL du FAREC a été organisée le 28 mars 2011. Cette session a été principalement consacrée à l'examen et l'adoption du rapport annuel 2010 du FAREC et la programmation 2011. Les décisions prises à cette occasion et leur état de mise en œuvre sont résumés ci-dessous.

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
Procéder à la relecture et l'actualisation du canevas de soumission des requêtes par l'ajout d'un cadre logique de l'étude à soumettre au financement du FAREC	SMCL	MDAEP CTB	Non spécifié	Exécuté
Mettre en place un dispositif de concertation et de communication afin de procéder par anticipation aux échanges nécessaires sur les termes de référence des études soumises au financement du FAREC, avant leur transmission à l'Ambassade de Belgique pour avis de non objection ; la périodicité de rencontre des membres dudit dispositif sera déterminée de commun accord par la CTB et le Ministère chargé du Développement	SMCL	MDAEP CTB	Non spécifié	Exécuté en continu
Veiller à la mise en œuvre des modalités d'exécution du FAREC à travers l'opérationnalisation du processus de validation des requêtes tel que retenu lors de la SMCL de février 2010.	SMCL	MDAEP CTB	Non spécifié	En cours Manuel de procédures en élaboration (adaptation des procédures suites à l'Echange de Lettre du 07 mars 2011)
Poursuivre la sensibilisation des ministères sectoriels à l'utilisation du FAREC et au besoin organiser une autre réunion d'information à cet effet	SMCL	MDAEP CTB	Non spécifié	Pas de nouvelle réunion



## 6 Leçons apprises

Les leçons apprises sont intégrées directement dans le rapport pour chaque étude.

## 7 Annexes

<b>Liste des annexes</b>	7.1. Cadre logique 7.2. Activités M&E 7.3. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » 7.4. Planification opérationnelle Q1-2012
--------------------------	---

### 7.1. Cadre logique

Pas d'application, il n'existe pas de cadre logique pour le FAREC.

### 7.2. Activités M&E

N°	Type d'activité	Date/période
1	SMCL	28 mars 2011

### 7.3. Rapport « Budget versus Actuels

#### Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0801511

Project Title : **Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultances**  
 Budget Version : **K3**  
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2011**  
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses	Total	Balance	% Exec
<b>A FONDS NON ALLOUÉS</b>			49.129,74			1.298,47	573,19	-1.464,47	407,19	48.722,55	1%
01 Fonds non alloués			49.129,74			1.298,47	573,19	-1.464,47	407,19	48.722,55	1%
01 Fonds non alloués		COGES	49.129,74			1.298,47	573,19	-1.464,47	407,19	48.722,55	1%
<b>B ETUDES / EXPERTISES</b>			433.268,78	68.561,98	81.327,98	103.168,99	47.250,68	300.309,63	132.959,15	69%	
01 Domaine / Secteur (nom)			433.268,78	68.561,98	81.327,98	103.168,99	47.250,68	300.309,63	132.959,15	69%	
01 Etude / Expertise		COGES	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0%	
02 Etude de l'utilisation du temps du personnel		COGES	15.237,28	5.912,06				0,00	5.912,06	9.325,22	39%
03 Etude des flux financiers et des instruments		COGES	16.163,29			12.736,67		0,00	12.736,67	3.426,62	79%
04 Appui à la politique nationale de		COGES	16.845,62	16.845,62				0,00	16.845,62	0,00	100%
05 Analyse institutionnelle dans le cadre de la		COGES	29.056,78	39.484,30	11.113,53			0,00	50.597,83	-21.541,05	174%
06 Etude pour l'accompagnement de l'autorité		COGES	20.000,00	6.320,00	13.256,30			0,00	19.576,30	423,70	98%
07 Assistance technique pour l'identification d'un		COGES	4.878,37		4.878,37			0,00	4.878,37	0,00	100%
08 Audit organisationnel des directions	Deleted	REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
09 Audit organisationnel des direction		COGES	37.049,40			29.343,11	7.335,78	0,00	36.678,89	370,51	99%
10 Etude diagnostique sur le développement		COGES	20.000,00			10.000,00	10.000,00	0,00	20.000,00	0,00	100%
11 Marché de service relatif a l'étude "fourniture		COGES	24.090,00				24.090,00	0,00	24.090,00	0,00	100%
12 Atelier départementaux de concertation des		COGES	54.907,00				39.745,90	0,00	39.745,90	15.161,10	72%
13 Determination du mode de gestion des BOCs		COGES	20.000,00				19.270,00	0,00	19.270,00	730,00	96%
14 Elaboration de la politique nationale de l'aide	Deleted	COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
15 Mission d'appui à l'intégration du genre dans		COGES	9.010,04				2.727,31	4.694,52	7.421,83	1.588,21	82%
		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
		COGEST	491.538,13	68.561,98	82.626,45	103.742,19	45.786,21	300.716,82	190.821,31	61%	
		<b>TOTAL</b>	<b>491.538,13</b>	<b>68.561,98</b>	<b>82.626,45</b>	<b>103.742,19</b>	<b>45.786,21</b>	<b>300.716,82</b>	<b>190.821,31</b>	<b>61%</b>	



## Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0801511

Project Title : **Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations**

Budget Version : **K3** Year to month : **31/12/2011**

Currency : **EUR**

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to				Expenses		Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	Total			
16 Etude socio économique sur base de SAFIC	Deleted	COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
17 Etude de repérage et de mise en cohérence		COGES	25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%
19 Etude des cadres de base de l'OGOLD	Deleted	COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
20 Mise en place d'un logiciel de gestion	Deleted	COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
21 Enquête sur les déterminants de la		COGES	34.103,00					34.041,87	34.041,87	61,13	100%
22 Etude sur l'état des lieux de la sécurité		COGES	26.983,00					0,00	0,00	26.983,00	0%
23 Etude sur l'analyse des PIC		COGES	61.895,00					0,00	0,00	61.895,00	0%
24 Participation du Bénin à la 17ème conférence		COGES	15.000,00					8.514,29	8.514,29	6.485,71	57%
25 Multiplication "guide pour la création durable		COGES	3.049,00					0,00	0,00	3.049,00	0%
<b>X Réserve budgétaire</b>			9.139,61					0,00	0,00	9.139,61	0%
01 Réserve budgétaire cogestion			9.139,61					0,00	0,00	9.139,61	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION (reliquat		COGES	1.007,20					0,00	0,00	1.007,20	0%
02 Réserve budgétaire COGESTION (reliquat		COGES	961,98					0,00	0,00	961,98	0%
03 Réserve budgétaire COGESTION (reliquat		COGES	7.170,43					0,00	0,00	7.170,43	0%
		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	?
		COGEST	491.538,13	68.561,98	82.626,45	103.742,19	45.786,21	300.716,82	190.821,31	190.821,31	61%
		<b>TOTAL</b>	<b>491.538,13</b>	<b>68.561,98</b>	<b>82.626,45</b>	<b>103.742,19</b>	<b>45.786,21</b>	<b>300.716,82</b>	<b>190.821,31</b>	<b>190.821,31</b>	<b>61%</b>



## 7.4. Annexe : Planification opérationnelle Q1-2012

### 7.4.1. Planification annuelle des activités – Mise à jour Q1-2012

**Projet : BEN 0801511 FAREC**

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>B_01_21</b> Etude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin	Accord l'exécution avec PNLMNT													Ministère de la Santé	Rapport final attendu
<b>B_01_22</b> Etude sur l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin	Publication du marché Recrutement consultant													Ministère de la Santé & AIMS	Approbation de la requête, lancement du marché et attribution
<b>B_01_23</b> Etude sur l'analyse des PIC	Recrutement bureau d'études International et national (CSC BTC/CTB BEN 179)													Ministère du Développement	Phase d'exécution de l'étude y compris le rapport final
<b>B01_25</b> Multiplication "Guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire"														Ministère de l'Agriculture	

## 7.4.2. Planification annuelle des marchés publics – Mise à jour Q1-2012

Número du marché	Intitulé du marché	Briève description du marché	Type du marché	Devis	Montant (estimé / réalisé)	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode d'exécution	Code(s) Budgétaire(s)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Preparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
BEN179	Etude sur l'analyse des PIC	Analyse des programmes indicatifs de coopération 1998-2002, 2004-2007 et 2008-2011	Services	FCFA	34 109 764	€ 52 000	cogestion	B_01_23	IRAM	Procédure négociée sans publicité préalable	Marché attribuée démarrage prévue début février		2011-Q4	2011-Q4	2012-Q1	2012-Q1	2012-Q1 et 2012-Q2
BEN192	Etude sur l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin	Analyse institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle du système transfusionnel du Bénin	Services	FCFA	11 175 000	€ 26 983	cogestion	B_01_22	A identifier	Appel d'offre ouvert	CSc en préparation		2012-Q1	2012-Q1	2012-Q1	2012-Q1	2012-Q1 et 2012-Q2

### 7.4.3. Planification annuelle et suivi des accords d'exécution – Mise à jour Q1-2012

Numéro de l'accord	Code Projet ou Programme	Code(s) Budgétaire(s)	Mode de Financement	Nom Institution Partenaire	Type d'Institution	Objet de l'Accord	Autorité Contractante	Modalité de Paiement	Date de Signature	Date d'entrée en vigueur	Date de fin	Audit : date(s) ou période(s)	Statut	Remarques et Commentaires	Devise	Montant Total de l'Accord	Montant Total en euros	Numéro du transfert	Date de transfert (réalisé ou planifié) FORMAT : JJ/...	Montant du transfert en Euro	Solde de l'accord en Euro
FAREC – PNL/MNT-2011-07-01	BEN 08 015 11 -FAREC	B_01_21	cogestion	Ministère de la Santé	Ministère central	Identifier les facteurs associés à la forte prévalence du diabète dans le département du Borgou	CTB + Partenaire	Tranche variable	01/08/2011	01/08/2011	30/11/2011	JJ/...	en cours	Paiement en une seule tranche Le rapport de l'étude est attendu	FCFA	22 330 000	€ 34 041,87	1	01/08/2011	€ 34 041,87	€ -0,00
																		2			€ -
																		3			€ -
																		4			€ -

## 7.4.4. Programmation financière annuelle – Mise à jour Q1-2012

Financial Planning of BEN0801511												
Project Title : <b>Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations</b>												
Fin Plan Version: <b>2012Q1</b>												
Budget Version: <b>K03</b>												
Donor: <b>DGD</b>												
Currency: <b>EUR</b>												
Amounts in 1000 EUR												
	Status	Fin Mo	Budget	TtY-1	Balance	Y	Y+1	Y+2	Y+3	Y+4 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
<b>A FONDS NON ALLOUES</b>			49,13	0,41	48,72	0,00	14,46	0,00	0,00	0,00	34,26	30%
01 Fonds non alloués			49,13	0,41	48,72	0,00	14,46	0,00	0,00	0,00	34,26	30%
01 Fonds non alloués		COG	49,13	0,41	48,72	0,00	14,46	0,00	0,00	0,00	34,26	30%
<b>B ETUDES / EXPERTISES</b>			433,28	300,32	132,96	91,93	0,00	0,00	0,00	0,00	41,03	91%
01 Domaine / Secteur (nom)			433,28	300,32	132,96	91,93	0,00	0,00	0,00	0,00	41,03	91%
01 Etude / Expertise		COG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Etude de l'utilisation du temps du		COG	15,24	5,91	9,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,33	39%
03 Etude des flux financiers et des		COG	16,16	12,74	3,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,42	79%
04 Appui à la politique nationale de		COG	16,85	16,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
05 Analyse institutionnelle dans le cadre		COG	29,06	50,60	-21,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-21,54	174%
06 Etude pour l'accompagnement de		COG	20,00	19,58	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42	98%
07 Assistance technique pour		COG	4,88	4,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
08 Audit organisationnel des directions		REGI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
09 Audit organisationnel des direction		COG	37,05	36,68	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	99%
10 Etude diagnostique sur le		COG	20,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
11 Marché de service relatif à l'étude		COG	24,09	24,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
12 Atelier départementaux de concertation		COG	54,91	39,75	15,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,16	72%
13 Determination du mode de gestion des		COG	20,00	19,27	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,73	96%
14 Elaboration de la politique nationale de		COG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
15 Mission d'appui à l'intégration du genre		COG	9,01	7,42	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,59	82%
16 Etude socio économique sur base de		COG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
17 Etude de repérage et de mise en		COG	25,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0%
		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
		COGEST	491,55	300,73	190,82	91,93	14,46	0,00	0,00	0,00	84,43	83%
		<b>TOTAL</b>	<b>491,55</b>	<b>300,73</b>	<b>190,82</b>	<b>91,93</b>	<b>14,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84,43</b>	<b>83%</b>





## Financial Planning of BEN0801511

Project Title : **Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultances**

Fin Plan Version: **2012Q1**

Budget Version: **K03**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mo	Budget	TtY-1	Balance	Y	Y+1	Y+2	Y+3	Y+4 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
19 Etude des cadres de base de l'OGOLD		COG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
20 Mise en place d'un logiciel de gestion		COG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
21 Enquête sur les déterminants de la		COG	34,10	34,04	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	100%
22 Etude sur l'état des lieux de la sécurité		COG	26,98	0,00	26,98	26,98	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,00	100%
23 Etude sur l'analyse des PIC		COG	61,90	0,00	61,90	61,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	100%
24 Participation du Bénin à la 17ème		COG	15,00	8,51	6,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,49	57%
25 Multiplication "guide pour la création		COG	3,05	0,00	3,05	3,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
<b>X Réserve budgétaire</b>			<b>9,14</b>	<b>0,00</b>	<b>9,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,14</b>	<b>0%</b>
<b>01 Réserve budgétaire cogestion</b>			<b>9,14</b>	<b>0,00</b>	<b>9,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,14</b>	<b>0%</b>
01 Réserve budgétaire COGESTION		COG	1,01	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,01	0%
02 Réserve budgétaire COGESTION		COG	0,96	0,00	0,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,96	0%
03 Réserve budgétaire COGESTION		COG	7,17	0,00	7,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,17	0%

REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
COGEST	491,55	300,73	190,82	91,93	14,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,43	83%
<b>TOTAL</b>	<b>491,55</b>	<b>300,73</b>	<b>190,82</b>	<b>91,93</b>	<b>14,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84,43</b>	<b>83%</b>

